

"IMAGINONS LA MAIRIE DU XXI^e SIÈCLE"

Mars, 2019 | Public Factory

LA MAIRIE DU XXI^e SIÈCLE

Ce rapport, issu du programme « Imaginons la mairie du XXI^e siècle », a été réalisé dans le cadre de la Public Factory initiée par Sciences Po Lyon, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France.

2-5

Plaidoyer pour l'avenir de la
mairie rurale

6-10

Mairie, information et services

11-13

Mairie, ruralité et lien social

14-17

La mairie de demain et la
participation citoyenne

18-21

Numérique et mairie rurale

22-26

L'environnement au cœur de
la mairie du XXI^e siècle

27-29

Bibliographie

PLAIDOYER POUR L'AVENIR DE LA MAIRIE RURALE

La mairie rurale, plus que jamais.

Ces derniers mois, les événements qui ont secoué la France et ses représentants, ont eu le mérite de réveiller les consciences, d'interroger les acquis, et de porter la voix des réalités de la France rurale jusqu'à Paris. Comme à des pompiers à qui l'on aurait demandé d'éteindre un départ de feu, les maires ruraux ont été appelés à l'aide pour apaiser la colère d'une majorité qui était tenue silencieuse depuis trop longtemps.

À une crise nationale, la solution était pour une fois locale. Pour démêler les effets des causes, il était évident de s'en remettre à ceux qui prennent le pouls de notre société au quotidien, à ceux qui connaissent les réalités de la France hors métropoles et qui savent comment lui parler.

En allant à la rencontre des citoyens de nos territoires ruraux, nous avons constaté que la mairie était pour beaucoup d'entre eux le premier et le dernier échelon politique encore considéré comme légitime. Sans que nous en ayons toujours conscience, notre vie est quotidiennement impactée par l'action publique locale dans de nombreux domaines : éducation, santé, énergie, cohésion sociale, emploi, transports, etc. Progressivement dépolitisée par un pouvoir centralisé, la mairie est aujourd'hui une institution bien souvent uniquement vue comme un centre administratif et à un lieu symbolique.

Mais si l'on creuse un peu, les Français placent de bien plus grands espoirs dans son avenir. Quelles sont les réelles attentes des Français quant à leur mairie dans une commune rurale ? Quels rôles peut-elle jouer pour faire face aux nouveaux défis de notre siècle ? Ce sont les réponses que nous sommes allés chercher auprès de tous les acteurs qui font la vie de ces territoires. Ils sont agents communaux, élus, enseignants, habitants, membres d'associations, commerçants, écoliers et collégiens, et portent bien souvent plusieurs casquettes à la fois.

Les Français souhaitent que la mairie incarne plus que jamais son rôle de référent local en matière de vie publique : à la fois relais d'informations et porte parole des intérêts d'un territoire. Elle est ce traducteur politique dans les deux sens : du corps politique vers les citoyens et des citoyens vers les politiques. C'est une certitude, la participation citoyenne doit prendre vie au sein de la mairie : être citoyen c'est exprimer un avis mais encore faut-il en avoir les moyens.

À l'heure où la défiance envers le corps politique est de plus en plus marquée, les maires ruraux se doivent de prendre cette mission très à cœur et de veiller à laisser les portes de leurs mairies bien ouvertes. Il s'agit d'encourager, de recevoir, et d'entretenir à la fois l'intérêt pour la vie publique, et la contribution de chacun à celle-ci. Qui de mieux placés que des agents publics ou des usagers d'un service pour témoigner des forces et des limites d'un mécanisme dont ils sont les principaux rouages ? Une partie de la réponse, ce sont eux qui l'ont. Le rôle de la mairie est alors de créer un climat propice pour encourager leurs réponses à s'exprimer régulièrement, à les faire se confronter à d'autres réalités voisines pour construire une réponse collective adaptée. La participation citoyenne ne doit pas commencer et s'arrêter au vote.

Les Français que nous avons rencontrés souhaitent aussi que la mairie soit un véritable support pour les initiatives locales. L'action publique doit s'appuyer sur l'existant et lui apporter le soutien nécessaire. Une initiative isolée ne peut devenir une réussite collective pérenne que si elle trouve écho dans l'action publique. Les bonnes idées pour répondre aux problématiques du quotidien sont dans tous les foyers, la mairie doit tout simplement en devenir la ruche. De nombreuses communes ont déjà compris l'importance de la participation citoyenne. Comme par exemple à Saillans, 1300 habitants ou encore à Kingersheim, dix fois plus peuplée, les habitants ont retrouvé une place importante au sein des décisions publiques. Il est nécessaire de comprendre que tout le monde a beaucoup à y gagner : un projet auquel on a donné un peu de nous-même est un projet pour lequel on aura plus de détermination à se battre.

Un référent local c'est aussi celui qui accueille, qui fédère. Nos communes rurales sont désormais la terre d'accueil de divers profils : familles originaires du coin et installées depuis des décennies, travailleurs urbains, familles à la recherche de logements moins coûteux, ou bien encore jeunes actifs en recherche d'une qualité de vie supérieure... En tant que porte d'entrée commune à toutes ces populations : la mairie se doit de penser sans cesse de nouvelles façons d'initier et de faciliter le lien social sur le territoire. Le mal de cohésion sociale doit être l'un de ses premiers combats puisqu'il est le terreau de bien d'autres maux de notre siècle. Dans un futur proche, la mairie doit être le lieu pour accueillir, faire se rencontrer et fédérer. Pour cela, il faut laisser les citoyens pénétrer ses quartiers.

La mairie rurale, allons vers moins d'administratif et plus d'Humain ! Une dématérialisation des services publics n'est pas à déplorer si cela laisse davantage de temps aux agents publics pour accompagner les populations dans les grandes transformations qui nous attendent : l'accès et les usages du numérique par exemple. La mairie doit accompagner les populations les plus précaires dans son accès et son utilisation, ce qui sous-entend que les personnels de mairie doivent être eux aussi formés pour pouvoir former à leur tour. Le numérique est un outil et non une fin en soi : à nous de faire en sorte qu'il nous serve davantage qu'il nous handicape.

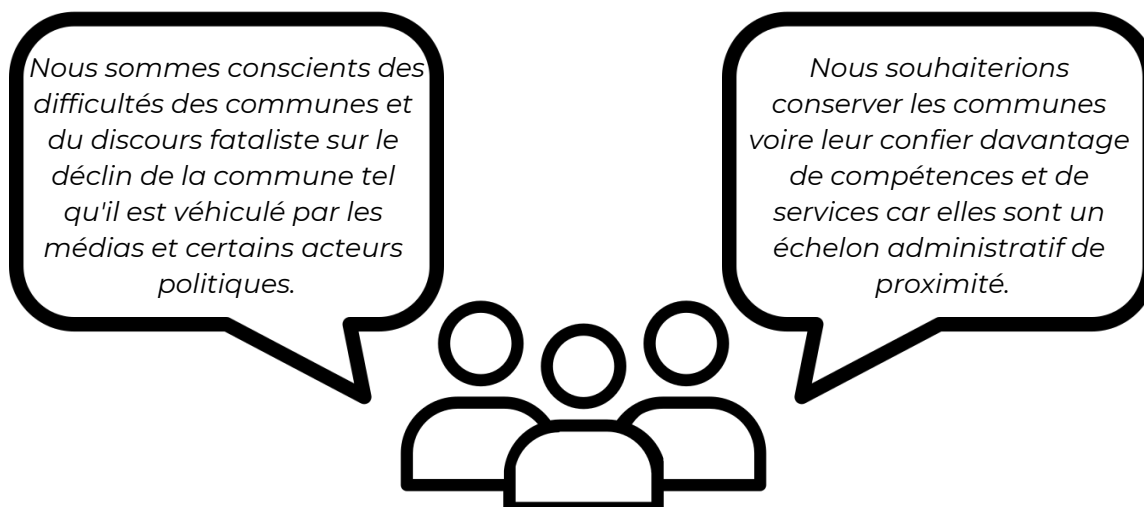
Enfin, la mairie rurale doit être le premier défenseur de nos territoires. C'est à la plus petite échelle que nous avons le plus grand pouvoir d'action : la mairie rurale doit être le garant que les acteurs qui s'installent sur son territoire soient respectueux de l'environnement et fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour préserver la santé et la qualité de vie de ses habitants. La conscience écologique prend consistance dans les actions du quotidien : la mairie doit se battre pour que ce combat devienne l'affaire de tous.

Aux grands défis qui nous font face : la mairie rurale sera la condition sine qua non de réponses locales à la hauteur.

MAIRIE, INFORMATION ET SERVICES

La mairie d'aujourd'hui : des bases existantes

Quels services doivent être assurés par la mairie d'après les citoyens ?

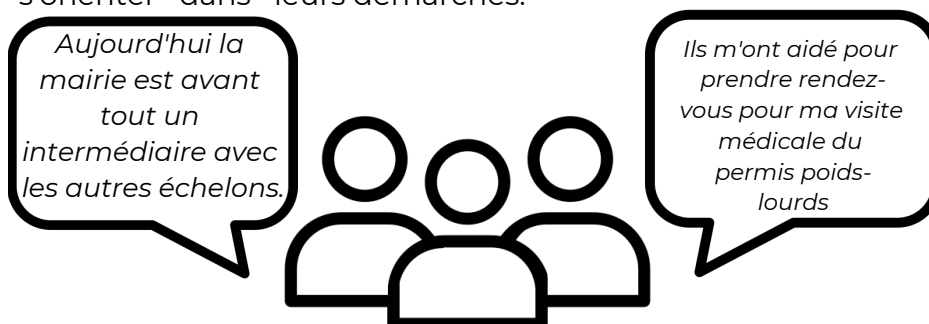


Habitants, agents et élus rencontrés à Saint-Alban-les-Eaux

Les maires ont conscience de ce besoin de services au niveau local. On retrouve cette préoccupation dans la synthèse nationale des doléances et propositions collectées par les maires ruraux de France (14/01/2019), avec notamment une personne qui exprime le besoin d'«être accompagnée localement».

La mairie est le premier lieu de production de service public pour les citoyens. La conservation des mairies est donc essentielle pour une justice sociale et le maintien d'un accès universel au service public. Il y a un attachement à la mairie comme lieu de vote et espace d'accueil administratif.

La mairie d'aujourd'hui est donc notamment un moyen incontournable d'accès à l'information, la mairie est toujours beaucoup sollicitée par les administrés qui cherchent à s'orienter dans leurs démarches.



Pour accompagner les citoyens dans les transformations administratives et institutionnelles majeures, la mairie se conçoit comme un espace de transmission de l'information administrative. Pour répondre à ces besoins, la mairie centralise déjà les informations administratives provenant des autres échelons. Cette fonction d'aide à la compréhension de la structure administrative gagnerait à être développée.

La mairie de demain : pistes d'évolution

Penser la mairie de demain requiert de dépasser notre imaginaire actuel des rôles de la mairie. Les mairies rurales sont appelées à développer des stratégies offensives et innovantes pour mettre en place des services qui répondent aux nouveaux besoins de leur population. En replaçant la mairie dans son territoire et lui donnant un rôle moteur dans le développement local et la provision de services adaptés à la population, les mairies rurales prouveront leur nécessité.

Les mairies et les services qu'elles proposent façonneront la ruralité de demain

La mairie doit approfondir les services actuels; et développer de nouveaux services. De nouveaux besoins, liés aux enjeux contemporains, ont émergé ces dernières années et la mairie apparaît aux yeux des habitants comme un acteur particulièrement approprié pour y répondre. La mairie doit accompagner les habitants dans les transformations de leur vie et du territoire. Pour cela, elle doit être attentive aux évolutions, aux nouveaux besoins, et être réactive et innovante dans les réponses apportées.

Voici des services qu'une mairie peut potentiellement mettre en œuvre, selon les besoins sur son territoire (liste non exhaustive) :

- Aide pour le maintien de services médicaux sur le territoire
- Accompagnement et formation numérique
- Aide aux démarches administratives effectuées en ligne
- Valorisation de l'identité du territoire, défense du patrimoine local
- Action pour renforcer le lien social sur le territoire
- Mise à disposition d'espaces pour le bien-être des habitants
- Aide à la recherche et au développement de l'habitat
- Soutien au développement d'activités culturelles
- Services à destination des personnes âgées (transport, livraison de repas...).

Une mairie proche de ses administrés comme relais d'information à mieux exploiter

Dans le domaine de l'accès à l'information, la mairie de demain doit se renouveler dans un environnement en perpétuelle évolution. Pour cela, elle peut redynamiser son rôle de relai vers d'autres acteurs. Il faut alors envisager l'action publique communale dans son environnement local. En exploitant sa fonction de relais, la mairie de demain pourra mieux connecter les acteurs entre eux.

La mairie doit travailler en partenariat avec d'autres échelons d'action publique, ainsi qu'avec les acteurs privés. Elle gagnerait à développer ses liens avec d'autres administrations mais aussi avec les offices du tourisme, associations et entrepreneurs locaux... La mairie peut ensuite guider les citoyens en leur expliquant comment les procédures fonctionnent, à qui s'adresser.



Exemples d'interlocuteurs que la mairie peut privilégier

En bref : ébauche d'une mairie multi-services et plateforme d'informations

Inspiré de "la mairie de demain" www.la27eregion.fr

Espace pré-accueil

Centraliser le premier accès aux citoyens des services administratifs.

Agent-volant : agent au périmètre élargi pour aider les administrés dans leurs démarches, relai avec les autres administrations et acteurs.

La mairie sensible et bureau de l'intelligence citoyenne

S'intéresser à l'expérience qu'ont les habitants de la vie dans la commune.

Communiquer, faire participer, consulter

Répondre aux besoins locaux.

Repositionner la mairie dans son territoire

Être le lieu pivot entre les différents services, administrations, entreprises

Renforcer l'échange entre les acteurs pour dynamiser le territoire

Défendre et valoriser le patrimoine local.

Créatrice de lien social

Stimuler la rencontre entre les habitants : mise à disposition de lieux et organisation d'évènements

Soutenir les associations

Stratégie locale d'inclusion numérique

Aider face au numérique

40% des habitants des communes rurales se disent incompetents pour utiliser un ordinateur. Les derniers rapports insistent sur le rôle principal des politiques numériques des communes

Amélioration de l'offre de services

Soutenir la création de pôles santé, les activités culturelles, la recherche et le développement de l'habitat

Mettre à disposition des espaces extérieurs pour le bien-être

MAIRIE, RURALITÉ ET LIEN SOCIAL

Pour une mairie rurale et sociale

La mairie du XXI^e siècle sera multi-servicielle, écologique, citoyenne, mais aussi **sociale**. Les enjeux gravitants autour de la question du lien social en zone rurale sont nombreux et méritent une attention particulière. Les élus locaux, les agents ou encore les acteurs du monde associatif seront à l'avant-garde du maintien et du renforcement de ce lien social si important dans les communes rurales.

Pour la mairie rurale du XXI^e siècle il sera finalement question de tisser des liens, se rencontrer, échanger, « faire corps » pour mieux enrayer le cercle vicieux de l'individualisme et de l'isolement qui touche malheureusement un grand nombre de nos concitoyens.

Finalement, il sera question, dans un futur que l'on espère proche, de faciliter le **lien intergénérationnel** et de permettre à tous un accès égal aux services indispensables. C'est ici une mission de la mairie qui apparaît urgente et essentielle. Sans cela, la commune rurale n'est plus la même et s'en trouve affaiblie.

De la culture au sport, en passant par le tissu associatif, les citoyens et les élus ne manquent pas d'idées et d'enthousiasme pour réparer, ou inventer de nouvelles formes d'intégration et de partages. Que ce soit en réaménageant une médiathèque ou en cassant les murs de la mairie pour y créer une salle associative auto-gérée, les usages semblent évoluer vers une volonté réelle de construction collective pour rendre le quotidien plus chaleureux. Et dans cette quête la mairie est au premier plan, par sa capacité à rassembler et faciliter les démarches, comme à Beaujeu (Auvergne-Rhône-Alpes) où un futur lieu partagé par l'ensemble des habitants au sein du bâtiment municipal a été discuté lors d'ateliers citoyens.

Quels outils pour favoriser le lien social

Aussi, à l'issue des expériences de terrain et plus généralement du contexte sociétal actuel, quelques outils indispensables pour savoir vers quoi nous allons se dessinent.



A la manière du projet « Faire compagnie » de la commune de Lormes dans la Nièvre initiée par un designer de service : **observer le terrain et interroger les usagers sur leurs pratiques et leurs souhaits** concernant la place de la solidarité et du lien social.

Créer des lieux partagés et de convivialité pour que les campagnes ne se vident pas des solidarités passées. Les habitants, membres d'associations ou non, s'y retrouveraient de manière spontanée, ou organisée. Cela pourrait prendre la forme d'un local ouvert tenu par exemple par une association rattachée à la mairie. Ce lieu serait ainsi propice aux échanges tout comme aux débats entre les citoyens, et entre ces derniers et les élus, également sur des sujets concernant la vie du village. Il pourrait aussi servir de temps en temps de lieu de réunion pour les associations, les ouvrant ainsi davantage aux personnes n'en faisant pas partie.



La mairie, déjà active en milieu rural dans l'organisation des événements et des fêtes du village, pourrait voir son rôle grandir et ainsi être un acteur fort notamment dans sa capacité à faire rencontrer les habitants, qui en dehors de tels événements, ne se fréquentent guère. La mairie pourrait donc initier, au-delà des fêtes annuelles, et en collaboration avec les associations, des opérations de sensibilisation au développement durable par exemple.

LA MAIRIE DE DEMAIN ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

La mairie, lieu central de la démocratie

La mairie, plus que jamais dans un contexte politique national tendu, se mue en **interlocuteur privilégié dans le champ politique**. Les échanges entre le Président de la République et les maires de différentes régions au début de l'année 2019 montrent la place primordiale qu'occupent ces derniers.

La mairie, alors que beaucoup de Français issus de communes rurales ont le sentiment d'être oubliés par les représentants politiques, est le **lieu central de la vie démocratique**, le symbole de la participation des citoyens à la vie de la nation. C'est à la mairie que les actes politiques et administratifs prennent place, ceux qui rythment la vie des habitants : élections, mariages, déclarations de naissance, débats publics, etc.

Simultanément au mouvement des Gilets jaunes, certaines mairies ont, ces derniers mois, ouvert leurs portes pour recueillir les doléances des administrés. La mairie a donc renoué avec le rôle d'impulsion de la vie publique, qui pouvait être remis en question ces dernières années, notamment avec la perte de certaines compétences administratives.

La mairie peut être l'échelon de **revitalisation de la vie politique** en France. Parce qu'elle est l'échelon administratif et politique le plus proche des habitants, l'inclusion des citoyens dans les processus de l'action publique locale permettrait de redonner du sens à l'action collective, mais aussi de pallier la crise de la représentation ressentie par de nombreux citoyens français.

La mairie du XXI^e siècle ne peut adopter les formes qu'elle avait au siècle dernier. Elle doit rompre la traditionnelle division entre la mairie – représentant le pouvoir politique et administratif dans la commune – et les administrés. Cette évolution a plusieurs degrés : a minima, la mairie doit **consulter les habitants** de sa commune et **les écouter** ; elle doit aussi **les impliquer davantage dans les décisions** qu'elle prend et les actions qu'elle mène. Enfin, la mairie du XXI^e siècle pourrait adopter des **formes innovantes** dans une perspective de co-production de l'action municipale.



L'**écoute des habitants** est le point de départ de la rénovation de la mairie du XXI^e siècle. La mairie se doit d'être le premier lieu de l'accueil et de l'écoute des habitants de la commune.

Une mairie qui écoute les habitants de la commune

De façon très simple, l'écoute passe par la **disponibilité** des élus et agents en mairie, le maire en tête. **L'écoute et l'échange** en face-à-face est une réelle nécessité pour la compréhension mutuelle, et pour la prise en compte de l'intérêt général. Que cette prise de contact soit spontanée et libre, ou au contraire encadrée dans des horaires précis, la nécessité de la régularité de ces échanges demeure.

En plus de ces échanges a priori plutôt individuels, il est nécessaire que l'écoute se fasse lors de **réunions publiques collectives**, sous forme de conseils de quartiers par exemple. Ces réunions, déjà existantes dans de nombreuses communes, peuvent être centrées sur un projet ou bien sur des questions d'ordre général. La mairie, parce que lieu symbolique, doit être le **lieu de ces réunions**.

De même, la mairie peut mettre en place des réunions destinées à certaines catégories de la population, par exemple les aînés de la commune, ou les adolescents, pour débattre de thématiques spécifiques à ces catégories.

L'écoute conduit la mairie à **faire participer** activement les citoyens à la vie politique locale mais aussi nationale.

La participation des citoyens à l'action de la mairie passe avant tout par la formation et l'information. La mairie doit sensibiliser les citoyens à la vie politique nationale, voire européenne et internationale. Cette sensibilisation, surtout orale, doit permettre le débat et l'échange d'idées. L'équipe municipale – notamment le maire – doit transmettre les idées et requêtes des citoyens aux élus départementaux, régionaux et nationaux, mais aussi aux autorités administratives. La participation de l'administré à la vie de la commune passe par ce rôle de relai d'information.

La mairie peut aussi faire participer activement le citoyen en lui proposant des activités liées à la vie de la commune comme, par exemple, la participation à la rédaction d'un journal communal – ne se substituant pas au bulletin municipal –, financé par la mairie.

Enfin, il revient à la mairie de proposer des activités à tous ses administrés et de soutenir la vie associative de la commune. Ainsi, la mairie doit adopter une politique volontariste permettant d'impliquer davantage les citoyens.

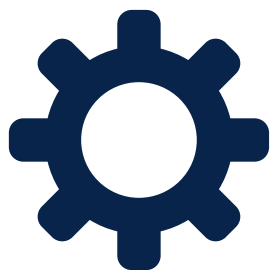
Une mairie qui implique les habitants de la commune



Vers une co-production de l'action municipale

La mairie du XXI^e siècle peut impliquer davantage ses administrés dans une perspective de co-production citoyenne de l'action municipale.

Ainsi, l'équipe municipale peut rendre possible l'usage de référendum dont les habitants de la commune seraient à l'origine afin de proposer ou de mettre fin à une nouvelle politique municipale, de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal un problème particulier, voire de demander la démission de l'équipe municipale. L'utilité de la mise en place de tels processus est cependant à nuancer. Tout d'abord, il conviendrait de définir le nombre d'habitants nécessaire pour enclencher un processus référendaire, et il n'existe pas de bonne ou de mauvaise réponse. Ensuite, si référendum il y a, c'est qu'un conflit aurait pu être résolu ou qu'un mécontentement aurait pu être apaisé en amont.



Il est depuis longtemps possible d'ouvrir le conseil municipal aux habitants. Cependant, faire assister les citoyens au conseil municipal ne suffit pas. Il faut qu'ils puissent réellement être consultés en amont et en aval du conseil. Consulter les citoyens d'un village est nécessaire mais il faut aller plus loin. Ils doivent pouvoir aussi participer à la construction de projets municipaux. Le citoyen doit être un acteur et non un simple observateur. C'est ce que nous avons cherché à faire lors des ateliers que nous avons organisés dans les trois communes où nous avons travaillé. Il est aussi possible de créer des comités composés d'élus et de citoyens volontaires, travaillant sur différentes thématiques.

Pour que les citoyens s'engagent dans la vie de leur commune ils doivent pouvoir sentir qu'ils sont écoutés, consultés et que leurs idées sont considérées comme des solutions.

Enfin, il est également envisageable de créer un comité indépendant composé de citoyens et responsable du lien entre les élus et les autres habitants. Le champ de ses objectifs et compétences peut être plus ou moins étendu : élaboration de propositions soumises aux élus, veiller à l'intégration des habitants aux prises de décisions de l'équipe municipale, etc.



Ces idées peuvent sembler avant-gardistes, elles sont pourtant toutes mises en œuvre dans différentes communes par des mairies ayant à cœur l'implication des habitants au projet communal.

NUMERIQUE ET MAIRIE DE DEMAIN

Cette boîte à outils a été construite à partir des études menées par nos équipes au sein des communes rurales de Chanaz, Saint-Alban-Les-Eaux et Beaujeu. À travers des rencontres, des questionnaires, des focus group et des ateliers; des témoignages, avis et impressions ont été récoltés. La boîte à outils se veut être une synthèse des données récoltées empiriquement complétée par des recherches d'informations personnelles.

Constat : des contraintes liées à l'utilisation du numérique en zone rurale

Les infrastructures (couverture réseau, fibre optique) étant moins avancées que dans les grandes villes, l'accès à l'outil est plus difficile. La couverture des zones blanches est inscrite à l'agenda politique à l'échelle nationale, des efforts ont été effectués dans ce sens-là. En effet, sur le terrain, les communes visitées disposent d'une très bonne couverture réseaux et sont même équipées en matériel informatique à la libre disposition des habitants.

Ces infrastructures ont pour but d'assurer un accès au numérique à chaque ménage pour lesquels le niveau d'équipement est très différent. Néanmoins, il est apparu qu'un fort équipement en matériel numérique, n'augmente pas pour autant le taux d'utilisation de celui-ci.

Si l'on se concentre sur les populations vieillissantes en milieu rural qui sont les plus touchées, on constate qu'elles éprouvent des besoins que le numérique pourrait satisfaire, mais celles-ci n'en ont pas conscience. Elles disposent également de plus grandes difficultés à appréhender l'utilisation de ces outils.

Le numérique: un enjeu important dans les territoires ruraux

Le rapport de C. Lebreton rappelle les avantages que les territoires ruraux pourraient retirer du numérique.

Les enjeux sont de taille :

- un accès à l'éducation à distance grâce à l'apparition des plateformes numériques (e-learning, MOOC).
- un accès au soin à distance grâce à la télémédecine ainsi que la prise en charge et le maintien à domicile des personnes âgées peut-être une solution pour répondre aux déserts médicaux.
- une meilleure accessibilité aux services administratifs.
- les services permettraient de faciliter la communication et créer du lien social (réseaux sociaux, sites de rencontre, Skype, jeux...)
- les services permettant d'éviter les déplacements (télétravail, achats, informations...)
- les services permettant de faciliter les déplacements (covoiturage, transport en commun...).

La dématérialisation, un sujet d'inquiétude aux opportunités multiples

Les personnes interrogées nous ont confié manquer de confiance pour remplir seules des formulaires en ligne. Celles-ci réclament souvent l'aide d'un tiers de confiance pour la réalisation de démarches importantes. Les personnes interrogées mettent surtout en avant un besoin d'accompagnement caractéristique de l'illettrisme du numérique en zone rurale et pouvant être satisfait par la commune. Le déploiement d'outils pédagogiques pourrait être un facteur d'une plus grande confiance et une manière de ne pas devenir dépendantes de ces tierces personnes.



Un accompagnement par les employés de mairie conviendrait pour réaliser des démarches administratives par exemple. La mise en place de ce dispositif nécessiterait néanmoins de combler les vides juridiques afin que le devoir de confidentialité soit respecté et que l'employé soit couvert s'il est fautif lors d'une déclaration. Ces démarches pourraient s'effectuer sur un poste informatique à teneur confidentielle.

Un volet formation peut être mis en place par la mairie. Cette formation se fait par le biais d'intervention d'association, de bénévoles, d'experts sur des points plus précis ou d'une aide à domicile. Elle aurait pour buts :

- de rendre les personnes indépendantes dans leur utilisation du numérique ou du moins **“faire avec elle et non à leur place”**.
- d'éduquer aux différents risques réels pour que les personnes deviennent autonomes.
- de favoriser l'entraide et les échanges réciproques afin de miser sur l'intelligence collective.



La mise en place d'une **salle informatique** disposant de postes fixes ou portables serait un vrai plus pour répondre aux besoins de formation et d'utilisation des habitants.

Les prés requis pour bâtir la mairie du XXIe siècle

La bonne exploitation des services existants à disposition des habitants ou déployés dans le futur dépend d'une **bonne information**. Les habitants souhaitent que l'information vienne jusqu'à eux. L'utilisation de médias traditionnels comme un bulletin d'information ou les médias locaux touche davantage les personnes ayant une faible utilisation du numérique. Cependant, des moyens digitaux comme des panneaux d'affichage numérique permettent de compléter les moyens traditionnels. Pour des informations importantes relatives à la sécurité par exemple, les alertes SMS sont efficaces pour toucher les habitants.

En plus d'une demande de transparence, on recense une **demande d'implication** sur les projets de l'intercommunalité et dans les décisions de la commune.



Il ne suffit pas de créer des services, encore faut-il les rendre adaptés aux cibles souvent bloquées face au changement.

L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE LA MAIRIE DU XXI^e SIECLE

La mairie, acteur de premier plan pour l'environnement

Les **prérogatives du maire en la matière sont nombreuses**. Son rôle est fondé sur ses attributions en matière de police spéciale (de l'environnement, de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation). Il se doit de protéger le cadre de vie, les paysages, les sites ou encore les espaces naturels boisés et classés sur son territoire. Il partage la compétence de prise en compte des risques avec l'Etat.

Il y a une dizaine d'années, différentes initiatives ont vu le jour pour mettre en valeur le rôle des maires sur les questions environnementales :

- 2007 : l'association des Maires de France propose une charte de l'environnement,
- 2010 : un mémento à l'usage des maires, résumant l'ensemble des pratiques et des mesures, est publié dans le cadre des Grenelles de l'environnement. Les objectifs sont multiples et concernent des domaines variés : les transports, l'énergie, la gestion des déchets, l'urbanisme, etc.

Certaines études dressent cependant un bilan mitigé et les ambitions affichées semblent ne pas avoir eu les résultats escomptés. Aujourd'hui, il est pourtant nécessaire que les maires et leur mairie s'investissent dans la protection de l'environnement. Les maires doivent s'emparer de leur "pouvoir de transformation".

Il est aussi nécessaire que 40 ans après le début de la décentralisation, **le principe de subsidiarité** soit enfin respecté pour que les compétences transférées aux collectivités territoriales soient accompagnées d'une responsabilité assumée pour ces dernières. **Pour donner la capacité d'agir et de décider aux Français, il faut donc que la décentralisation soit effective.**

Citoyens et environnement

Les communes peuvent initier et instaurer un véritable changement. Cependant, celui-ci ne pourra être exprimé qu'en favorisant un nouvel espace de participation et mobilisation citoyenne. La mairie est le premier espace dans lequel de véritables communautés politiques doivent être créées pour changer le lien à l'environnement des citoyens. L'équipe municipale peut prendre le rôle d'exemple en mettant en place des initiatives écologiques au sein même de la mairie et en adaptant leurs habitudes à ce nouvel impératif.

Pour atteindre cet objectif, les maires peuvent s'appuyer sur la perception que nous avons observé à plusieurs reprises lors de notre étude de terrain, selon laquelle la mairie est **l'échelon de proximité par excellence** et est le lien le plus direct avec les habitants et le territoire. Les habitants ont des attentes par rapport à la prise en charge des questions environnementales.

L'environnement n'est pas une des préoccupations exprimées de manière spontanée par les citoyens lors de nos enquêtes de terrain. Cependant, lorsque le sujet a été introduit par notre équipe, la plupart des habitants se sont accordés sur le fait que ce critère doit être pris en compte et les résultats dénotent généralement d'une **réelle préoccupation pour cet enjeu**.

Par ailleurs, depuis quelques années, **1,5 millions de personnes ont quitté les villes** pour venir s'installer dans des milieux ruraux. D'après une étude de Pierre Pistre, leurs motivations d'ensemble s'accompagnent le plus souvent d'aspirations à des modes de vie plus sains, à un retour à des consommations locales, plus écologiques ou plus abordables.

Les liens entre ruralité et environnement sont donc importants.

Quelques exemples édifiants...

Si les difficultés à visualiser des réponses concrètes, quotidiennes et immédiates aux problèmes environnementaux sont compréhensibles, elles ne sont pas insurmontables. Inspirés par la recherche en design « philosophiquement engagé dans un idéal d'avenir meilleur et durable », nous proposons de développer ci-dessous quelques solutions mises en oeuvre par d'autres mairies rurales.

Mathieu Rivat souligne l'importance, en matière d'environnement, de mobiliser les citoyens sans recréer l'opposition citoyens/experts ou citoyens/élus qui peut exister sur certains projets, les uns considérés comme les spécialistes apportant des solutions toutes faites aux autres. Il nous paraît donc essentiel de construire des projets réalisés en coopération entre les habitants, de leur donner un projet dont ils peuvent se saisir.

Jardins partagés

L'exemple des jardins partagés est tout particulièrement adapté à cet objectif. Ils sont en plein développement dans des environnements autant urbains que ruraux. Ils permettent à chaque habitant du village de venir se fournir en fruits et légumes selon ses besoins, et sont entretenus par ces mêmes individus. En plus de promouvoir la culture du bio, ils sont un lieu d'apprentissage du faire soi-même et renforcent le partage et la coopération entre les habitants. Le terrain et les outils sont mis à disposition par un particulier ou par la mairie.

Le potager peut fonctionner sous un modèle associatif avec une adhésion et du temps à contribuer régulièrement pour l'entretien du jardin, ou sous un modèle plus libre où chacun cultive une petite partie du terrain. Un compost peut également être installé.

Le terrain et les outils peuvent être mis à disposition par la mairie, qui crée par la même occasion un espace de rencontre et de convivialité pour ses citoyens. L'objectif est de les mobiliser sur un projet simple qu'ils peuvent collectivement s'approprier et qui dans le même temps leur fournit de quoi manger.



Pour une autre consommation/production énergétique

Les alternatives en matière de production et de consommation d'énergie sont également en plein développement. En plus de l'aspect environnemental, elles comportent un aspect économique non négligeable puisqu'elles encouragent les individus à trouver des solutions locales et peu coûteuses pour réduire ou transformer leur consommation. La mairie rurale peut porter ou soutenir des projets allant dans ce sens.

L'échelon local est le plus à même de mettre en place des mesures cohérentes de transition énergétique et écologique car celle-ci doit s'adapter au territoire, à ces atouts et ses contraintes.

Au Mené, région bretonne entre Rennes et Saint Brieuc, les habitants soutenus par leurs élus mettent un point fort à produire leur énergie autrement, au moyen du soleil, du vent, et surtout de la biomasse. Une usine de méthanisation a été développée par les agriculteurs de la région afin de produire du biogaz à partir du lisier, déchet organique polluant produit par les élevages. Le biogaz alimente ensuite une turbine qui crée de l'électricité redistribuée ensuite dans les maisons et bâtiments de la collectivité. La mairie peut être le premier acteur amorçant une transition vers une nouvelle manière de produire de l'énergie, ayant les relations et les ressources pour connecter producteurs et consommateurs.

L'écologie ne peut finalement pas être détachée de l'économie, de l'énergie et de la société : pour une transition durable il faut réduire les problèmes économiques et énergétiques tout en impliquant les citoyens dans ce processus pour leur permettre de se saisir de la question et de s'approprier les solutions.

BIBLIOGRAPHIE

Admin, De. « Octobre 2018 – Tisseurs de liens en milieu rural » A.R.E.S. Périgord ». <http://ares-perigord.fr/octobre-2018-tisseurs-de-liens-en-milieu-rural/>.

« À Saillans, les habitants réinventent la démocratie ». Reporterre, le quotidien de l'écologie. <https://reporterre.net/A-Saillans-les-habitants-reinventent-la-democratie>.

Emmanuel Bellanger. Le maire au XXe siècle, ou l'ascension d'une figure "sympathique" et "intouchable" de la République. Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques, Le Seuil, 2014.

« Dématérialisation : le Défenseur des droits fustige la fracture numérique ». La Gazette des Communes. <https://www.lagazettedescommunes.com/602161/dematérialisation-le-defenseur-des-droits-fustige-la-fracture-numerique/>.

« Du bon usage de la consultation nationale ». AOC media - Analyse Opinion Critique. <https://aoc.media/analyse/2019/01/14/usage-de-consultation-nationale/>.

« Éduquer les citoyens, un levier pour la démocratie de demain ? » La Gazette des Communes. <https://www.lagazettedescommunes.com/612596/eduquer-les-citoyens-un-levier-pour-la-democratie-de-demain/>.

« « Faire compagnie », un projet pour sortir de l'isolement rural ». http://www.la27eregion.fr/cas_inspirants/un-dessein-sortir-de-lisolement-rural/.

Findeli, Alain, et Rabah Bousbaci. « L'Eclipse De L'Objet Dans Les Théories Du Projet En Design ». The Design Journal 8, no 3 (novembre 2005): 35-49. <https://doi.org/10.2752/146069205789331574>.

« "Gilets jaunes" : qu'est-ce que l'on retrouve dans les cahiers de doléances ? », 20 décembre 2018. <https://www.franceinter.fr/societe/gilets-jaunes-qu-est-ce-que-l-on-retrouve-dans-les-cahiers-de-doleances>.

« Grand débat national : « Il faut intégrer les agents publics dans le recueil de la parole citoyenne » ». La Gazette des Communes. Consulté le 14 mars 2019. <https://www.lagazettedescommunes.com/601840/grand-debat-national-il-faut-integrer-les-agents-publics-dans-le-recueillement-de-la-parole-citoyenne/>.

JDD, Le. « EXCLUSIF. "Refusons d'être les éternels oubliés!" : "l'appel au peuple français" des maires ruraux ». lejdd.fr.

La 27e Région | UN LABORATOIRE POUR TRANSFORMER LES POLITIQUES PUBLIQUES ». <http://www.la27eregion.fr/>.

« La démocratie participative ». Mairie de Floirac. <http://www.ville-floirac33.fr/la-democratie-participative/>.

« La mairie de demain ». <http://www.la27eregion.fr/cas-pratiques/la-mairie-de-demain/>.

« Les services, facteurs de lien social en milieu rural | Citoyens & Territoires Grand Est ». <http://cpl.asso.fr/ressource/les-services-facteurs-de-lien-social-en-milieu-rural>.

Loire-Atlantique, et École de design Nantes-Atlantique, éd. Design de service public en collectivité locale: le passage à l'acte. Paris: La Documentation française, 2014.

« Participation citoyenne | Lyon Mairie du 1 ». <https://mairie1.lyon.fr/participation-citoyenne>.

Rivat, Matthieu. Ces maires qui changent tout : le génie créatif des communes, Actes sud, 2017

« Services et lien social en milieu rural | Citoyens & Territoires Grand Est ». <http://cpl.asso.fr/page/services-et-lien-social-en-milieu-rural>.

« Transformer l'action publique, une affaire politique ». Libération.fr, 1 mars 2019. https://www.liberation.fr/debats/2019/03/01/transformer-l-action-publique-une-affaire-politique_1712396.

« Transition écologique : quand la France rurale revendique l'indépendance énergétique ». Basta ! <https://www.bastamag.net/Transition-ecologique-quand-la>.

Vial, Stéphane. Le design, 2017. <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=https://www.cairn.info>.

VIGICORP. « Qu'est-ce que la démocratie locale ? » . /projets-de-ville,412/democratie-locale,418/qu-est-ce-que-la-democratie-locale,728.html.

« Villa Gillet ». <https://www.villagillet.net/database/festivals/la-chose-publique-2018>.

L'équipe de la mairie du XXI^e siècle:

Lou-Ann Aubin, Camille Billon-Pierron,
Thomas Bocquet, Clément Carron,
Sophie Chevrot, Romain Couvert, Noë
Hautbois, Lou-Ann Hennequin, Emilie
Lutz, Timothée Meslin, Cézanne Robin,
Mathilde Rossignol, Ivan Roux, Aubin
Tantot et Dorian Truglia.

Avec : Christian Paul et Renaud Pons.

La Public Factory